

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
17 février 2026

PUBLIE LE : 18 FEV. 2026

Délibération n°260217-5 : Lancement d'une procédure de Marché Public Global de Performance (MPGP) pour la gestion de l'UVE AZALYS

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le dix février, s'est réuni dans les locaux de la CU GPS&O Rue des Chevries à Aubergenville, sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 17 FÉVRIER 2026

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Linda FORT, DELEGUEE SUPPLEANTE

CCPIF

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Alain GAGNE, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisé d'Unilys
Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des services techniques mutualisée d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1
Communauté d'Agglomération	:	1
Communauté de communes	:	1
QUORUM	:	9
Délégués présents	:	11
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	11

OBJET : LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE (MPGP) POUR LA GESTION DE L'UVE AZALYS

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions relatives aux marchés publics globaux de performance ;

VU le contrat de délégation de service public, sous forme de concession, conclu avec la société HELYSEO, portant sur le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le site AZALYS, incluant notamment l'exploitation d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), pour une durée de neuf ans à compter du 15 décembre 2018 ;

CONSIDERANT l'échéance prochaine du contrat de délégation de service public susvisé ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le site AZALYS ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission permanente mixte « investissement » du 3 février 2026 quant au lancement d'une procédure de Marché Public Global de Performance ;

CONSIDERANT le contexte électoral et le changement de gouvernance à venir au sein du Syndicat VALOSEINE ;

CONSIDERANT que la présente délibération a pour seul objet de sécuriser la phase de sélection des candidatures dans le cadre du lancement d'une procédure de Marché Public Global de Performance, sans préempter les décisions futures d'attribution ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE du lancement d'une procédure de marché global et de performance (MPGP) pour la gestion de l'usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE) sur le site d'AZALYS.

AUTORISE le Président en exercice à engager la procédure d'appel à candidatures puis à retenir et valider les candidatures admises à participer à la suite de la procédure, afin de sécuriser la continuité de ladite procédure tant au regard des phases intrinsèques de la procédure que de la fin du contrat DSP en cours.

DIT que les décisions relatives aux choix de l'attributaire et à l'attribution dudit marché seront prises par la Commission d'Appel d'Offres et par délibération du comité syndical.

DIT que le Président est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération et au lancement d'une procédure de marché global et de performance (MPGP) pour la gestion de l'usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE) sur le site d'AZALYS.

Fait à Saint Germain en Laye, le 18 FEV. 2026

Transmis en préfecture et affiché le 18 FEV. 2026

Achille CHOAY
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal